



Question n° 11 de FOURNY Dimitri

à COURARD Philippe -- Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique

N° : 11 (2007-2008) 11

Réception : 26 septembre 2007

Echéance : 17 octobre 2007

Matière : Pouvoirs locaux - Finances communales -

Objet : Dividendes perçus par les villes et communes wallonnes.

Question écrite

Historiquement, les communes ont toujours joué, essentiellement par le biais des intercommunales, un rôle central dans le transport et la distribution d'énergie. Les communes, actionnaires des intercommunales de distribution d'électricité et de gaz, bénéficiaient, à ce titre, de dividendes significatifs obtenus en contrepartie de leur apport de l'usage de la voirie (pour les câbles électriques et les conduites de gaz) et de leur monopole sur la clientèle (qualifiés de dividendes « immatériels » dans les intercommunales mixtes).

Monsieur le Ministre peut-il me faire parvenir le relevé des dividendes perçus par l'ensemble des villes et des communes de la Région wallonne pour les trois dernières années ?

Réponse

L'honorable Membre voudra bien trouver ci-après les renseignements sollicités.

Il n'est pas sans savoir qu'à la suite de la libéralisation du marché de l'énergie, les intercommunales doivent limiter leurs activités à la gestion du réseau de distribution (GRD). Ceci a eu pour conséquence une perte de dividendes versés aux Communes, laquelle a été compensée par l'octroi d'une redevance aux Communes pour la mise à disposition de leur domaine public.

Sur la base des éléments dont je dispose, l'honorable Membre voudra bien trouver ci-dessous le tableau reprenant les chiffres consolidés des dividendes versés par les intercommunales (pures et mixtes) du secteur énergétique (gaz et électricité) aux communes associées, dans le cadre de leur activité en tant que gestionnaire de réseau de distribution (GRD).

Dividendes issus des participations dans les intercommunales du secteur énergétique

2005	2006	2007	
Gaz	55.321.161	58.573.292	33.843.855
Électricité	84.005.719	88.048.805	63.803.005
Total	139.326.880	146.622.097	97.646.860

Ceci étant, je tiens à signaler à l'honorable Membre que les dividendes énergétiques représentent près de 95 % de l'ensemble des dividendes versés aux communes.